



KPMG S.A.
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia Bâtiment 5
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex



Mazars
Le Ouessant
9 rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Lumibird S.A.
2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion



KPMG S.A.
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia Bâtiment 5
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex

Mazars
Le Ouessant
9 rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Lumibird S.A.

Siège social : 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels incluent les services fournis à la demande de l'entité ou des entités contrôlées (mission d'organisme tiers indépendant relative à la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce).

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(notes 4.3.3 et 4.6. Note 2 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Les titres de participation figurant au bilan de Lumibird S.A. au 31 décembre 2023 pour un montant net de 166 727 milliers d'euros.

Comme indiqué dans la note 4.3.3 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la direction de la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les prévisions et les taux de croissance et d'actualisation. Compte tenu de ces zones de jugement significatives, nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalie significative.

Travaux d'audit réalisés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminé par la direction, sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont notamment consisté à :

— apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;

— apprécier, par entretien avec la direction, les principales hypothèses et modalités retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment les prévisions, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les Assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée générale du 4 mai 2021 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG était dans la 6^{ème} année de sa mission et le cabinet Mazars dans la 3^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L. 821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Rennes, le 4 avril 2024

KPMG S.A.

DocuSigned by:

Vincent Broyé

135F1E4C917D4AA...

Vincent Broyé
Associé

Rennes, le 4 avril 2024

Mazars

DocuSigned by:

Ludovic Sévestre

8DA73E1001944E8

Ludovic Sévestre
Associé

Comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN K€)

En KE	Notes	BRUT	AMORT & PROV	NET 31/12/2023	NET 31/12/2022
	ACTIF				
Capital souscrit non appelé					
Frais de recherche & développement		11 576	(499)	11 077	
Logiciels, concessions, brevets		23	(23)		
Autres immobilisations incorporelles		1 259	(927)	332	457
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	Note 1	12 858	(1 448)	11 410	457
Terrains					
Constructions		4 791	(21)	4 770	44
Installations techniques		133	(66)	67	71
Autres immobilisations corporelles		1 410	(1 056)	355	412
Immobilisations corporelles en cours		2		2	3 637
Avances et acomptes sur immos corporelles					
Immobilisations corporelles	Note 1	6 336	(1 143)	5 193	4 164
Titres de participation		176 260	(9 533)	166 727	149 115
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		8 449	(949)	7 500	7 500
Créances rattachées à des participations		14 831		14 831	17 285
Prêts		439		439	412
Dépôts et cautionnements versés		2 740		2 740	2 485
Mali de fusion sur actifs financiers					
Autres créances immobilisées					
Actions propres		5 429	(704)	4 725	2 234
Immobilisations financières	Note 2	208 147	(11 186)	196 962	179 032
ACTIF IMMOBILISÉ		227 342	(13 777)	213 565	183 652
Stocks et en-cours	Note 3 et 4	3 861	(351)	3 511	2 162
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	13		13	111
Clients et comptes rattachés	Note 5	28 541	(118)	28 423	24 604
Autres créances	Note 5	67 270	(42)	67 228	78 203
Total actif circulant		99 685	(510)	99 174	105 079
Disponibilités	Note 9	37 762	(17)	37 745	36 003
Charges constatées d'avance	Note 6	712		712	1 629
Comptes de régularisation		2 284		2 284	2 182
TOTAL ACTIF		367 784	(14 304)	353 480	328 546

PASSIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Capital		22 467	22 467
Primes liées au capital		86 103	86 103
Ecart de réévaluation			
Réserves légales		2 247	2 247
Réserves pour plus-values à long terme			
Autres réserves		153	153
Report à nouveau		83 187	82 717
Résultat Net		1 594	470
Subventions			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	NOTE 7	195 750	194 156
Avances conditionnées			
<i>Total fonds propres</i>			
<i>Total Provisions pour risques et charges</i>		2 303	1 654
Dettes financières		107 299	90 369
Dettes financières diverses		236	169
<i>Total dettes financières</i>	<i>Note 9</i>	<i>107 534</i>	<i>90 538</i>
Avances acomptes reçus sur commandes		3 361	1 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 290	28 048
Autres dettes		20 785	10 670
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>Note 9</i>	<i>44 074</i>	<i>38 718</i>
Produits constatés d'avance	Note 10	75	1 080
Comptes de régularisation		381	789
TOTAL PASSIF		353 480	328 546

2. COMPTE DE RÉSULTAT 2023 (EN K€)

En KE	31/12/2022	31/12/2023
Montant net du chiffre d'affaires	84 923	85 072
Production stockée	326	1 512
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	254	41
Reprise sur amortissements & provisions – transfert de charges	602	202
Autres produits	1 130	788
Autres produits d'exploitation	2 312	2 543
Total produits d'exploitation	87 234	87 615
Achats consommés	(52 395)	(57 910)
Autres achats et charges externes	(22 298)	(22 127)
Impôts taxes et versements assimilés	(560)	(526)
Salaires et traitements	(6 334)	(6 750)
Charges sociales	(3 020)	(2 853)
Dotations aux amortissements	(469)	(1 122)
Dotations aux provisions	(1 769)	(327)
Autres charges	(1 274)	(1 325)
Total charges d'exploitation	(88 118)	(92 940)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(884)	(5 325)
Produits financiers	9 681	10 319
Charges financières	(7 074)	(4 252)
RESULTAT FINANCIER	2 606	6 067
Produits exceptionnels	636	452
Charges exceptionnelles	(3 618)	(1 346)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 982)	(894)
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 729	1 746
RESULTAT NET	470	1 594

3. PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT (EN K€)

En KE	Origine	Affectation	Distribution de dividendes	Après affectation
Origine				
Primes liées au capital	86 103	-	-	86 103
Réserve légale	2 247	-	-	2 247
Réserve pour plus-values nettes à long terme	-	-	-	-
Autres réserves	153	-	-	153
Report à nouveau	83 187	1 594	-	84 781
Résultat Net	1 594	(1 594)	-	-

4. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux de Lumibird sont exprimés en Keuros, sauf indication contraire. Ils ont été arrêtés le 12 mars 2024 par le Conseil d'Administration.

4.1. Principes, règles et méthodes comptables

4.1.1. Principes, règles

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.1.2. Méthodes comptables

Changement d'estimation

Néant

Changement de méthode de présentation

Néant

4.2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2023 s'est déroulée pour Lumibird dans un contexte d'activité en croissance. Toutefois, confronté à des problèmes d'exécution dans les usines du Groupe, le carnet de commandes est resté important et les stocks élevés.

En termes d'activité de Holding, Lumibird :

- a continué d'assurer à ses filiales un support opérationnel (pour le déploiement de la stratégie du Groupe) et financier (pour le financement de leurs activités) ;
- a organisé la restructuration de l'activité Lidar au sein de la division photonique. Dans ce cadre, Lumibird SA a autorisé la fusion de ses filiales Sensup (société absorbée) et Keopsys Industries (société absorbante) le 31 octobre 2023, a fait l'acquisition de la propriété intellectuelle des sociétés Halo-Photonics (désormais en cours de liquidation) et Lumibird LTD (pour laquelle le site d'Ottawa a été fermé).
- a maintenu une démarche M&A active, qui a conduit à la conclusion, le 31 août 2023 de l'acquisition des activités laser haute puissance et semi-conducteurs de Prima industries en Italie (au travers du rachat de la société Convergent Photonics) et aux Etats-Unis (au travers du rachat d'actifs par la société Lumibird Photonics USA).

Enfin, Lumibird SA, a continué ses efforts d'optimisation financière, toujours dans l'objectif de se doter des moyens d'accompagner le développement de son Groupe : la

société a mis en place plusieurs lignes de financement pour un montant total de 34,5 millions d'euros.

4.3. Notes relatives aux postes du bilan

4.3.1. Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans. Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans. Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (impairment test basé sur les cash-flow futurs).

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

4.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériels Industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériels Industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales	15 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Matériels de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans	Linéaire

4.3.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

Autres Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières peuvent être composées :

- de dépôts et cautionnement versés à des tiers à titre de garantie ;
- de prêts versés à des tiers (salariés ou organismes publics s'agissant de la contribution « 1% logement ») ;
- de mali de fusion sur actifs financiers, reconnu dans le cadre d'opérations de fusion ou de transmission universelle de patrimoine.

4.3.4. Stocks et En-cours

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

4.3.5. Créances

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

4.3.6. Valeurs mobilières de placement

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées sur la base de la moyenne des cours de clôture du mois de décembre.

4.3.7. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

4.3.8. Indemnités retraites

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles. La société n'ayant signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite, son engagement se limite donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

4.3.9. Provision pour garantie

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au

moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilée par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

4.3.10. Autres provisions

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

4.4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.4.1. Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le % de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main d'œuvre inattendus ...) sont constatés en charge.

4.4.2. Continuité d'exploitation

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

4.5. Société consolidante

Lumibird SA, dont le siège social est sis 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion, est la société mère consolidante du Groupe Lumibird. Les états financiers du Groupe Lumibird sont disponibles à cette adresse.

Lumibird est également intégrée :

- dans le Groupe Esira, dont la société mère, Esira, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion ;
- dans le Groupe Clervie dont la société mère, Clervie, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion.

4.6. Informations relatives aux postes de bilan

Note 1 - Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur brute (En K€)	Ouverture	Augmenta- tions	Diminu- tions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	-	11 576	-	-	11 576
Logiciels, concessions, brevets	23	-	-	-	23
Autres immobilisations incorporelles	1 107	152	-	-	1 259
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles	1 130	11 728	-	-	12 858
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	59	2	-	4 730	4 791
Installations techniques	124	8	-	1	133
Autres immobilisations corporelles	1 361	50	-	(1)	1 410
Immobilisations corporelles en cours	3 637	1 095	-	(4 730)	2
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 181	1 155	-	-	6 336
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	6 311	12 883	-	-	19 194

Amortissements et dépréciations (En K€)	Ouverture	Augmenta- tions	Diminu- tions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche - Amort.	-	(499)	-	-	(499)
Logiciels, concessions, brevets - Amort.	(23)	-	-	-	(23)
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	(650)	(277)	-	-	(927)
Frais de recherche - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Logiciels, concessions, brevets - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours - Perte de valeur	(673)	(776)	-	-	(1 448)
Immobilisations incorporelles - amorts et depreciations	(673)	(776)	-	-	(1 448)
Terrains - Amort.	-	-	-	-	-
Constructions - Amort.	(15)	(7)	-	-	(21)
Installations techniques - Amort.	(54)	(12)	-	-	(66)
Autres immobilisations corporelles - Amort.	(949)	(106)	-	-	(1 056)
Terrains - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Constructions - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Installations techniques - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - amorts et depreciations	(1 018)	(125)	-	-	(1 143)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(1 690)	(901)	-	-	(2 591)

Valeur nette (En K€)	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	-	11 077	-	-	11 077
Logiciels, concessions, brevets	0	-	-	-	0
Autres immobilisations incorporelles	457	(125)	-	-	332
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles	457	10 953	-	-	11 410
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	44	(4)	-	4 730	4 770
Installations techniques	71	(5)	-	1	67
Autres immobilisations corporelles	412	(56)	-	(1)	355
Immobilisations corporelles en cours	3 637	1 095	-	(4 730)	2
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 164	1 029	-	-	5 193
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	4 621	11 982	-	-	16 603

Comme précisé au point 4.2 des présentes annexes, Lumibird SA a fait l'acquisition de la propriété intellectuelle de Halo-Photonics (8,6 millions d'euros) et

de Lumibird LTD (3,0 millions d'euros). Ces 2 acquisitions expliquent l'augmentation constatée sur la ligne "frais de recherche & développement".

Note 2 – Tableau des immobilisations financières

Valeur brute (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Titres de participation	158 648	5 598	(101)	12 114	176 260
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 449	-	-	-	8 449
Créances rattachées à des participations	17 285	-	-	(2 454)	14 831
Prêts	412	29	(1)	-	439
Dépôts et cautionnements versés	2 485	255	(0)	(0)	2 740
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-
Actions propres	2 362	4 162	(1 095)	-	5 429
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	189 641	10 044	(1 198)	9 660	208 147

Dépréciations (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Titres de participation – Perte de valeur	(9 533)	-	-	-	(9 533)
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille Dépréciations	(949)	-	-	-	(949)
Créances rattachées à des participations Dépréciations	-	-	-	-	-
Prêts Dépréciations	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés Dépréciations	-	-	-	-	-
Mali sur actifs financiers – Dépréciation	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées Dépréciations	-	-	-	-	-
Actions propres – Perte de valeur	(128)	(607)	31	-	(704)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES DÉPRÉCIATIONS	(10 610)	(607)	31	-	(11 186)

Valeur nette (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Titres de participation	149 115	5 598	(101)	12 114	166 727
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7 500	-	-	-	7 500
Créances rattachées à des participations	17 285	-	-	(2 454)	14 831
Prêts	412	29	(1)	-	439
Dépôts et cautionnements versés	2 485	255	(0)	(0)	2 740
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-
Actions propres	2 234	3 555	(1 064)	0	4 725
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES – DÉPRÉCIATIONS	179 032	9 437	(1 167)	9 660	196 962

Titres de Participation

Tableau des filiales et participations

Filiales françaises

Exercice 2023	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires Hors Taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra groupe reçus
KEOPSY INDUSTRIES	1 795	5 302	100,00%	6 655	13 702		34 338	1 241	500
QUANTEL TECHNOLOGIES	1 753	834	100,00%	1 764	5 189		17 588	616	1 100
ELIASE	100	16	100,00%	100	-		-	(37)	-
Lumibird MEDICAL	116 652	4 616	100,00%	116 652	18 864		-	3 809	3 900

Filiales étrangères

Exercice 2023	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires Hors Taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra groupe reçus
LPUSA (ex Quantel USA)	3 892	12 852	100%	21 707	1 517		20 589	(5 436)	-
Lumibird INC	5	3 122	100%	-	0		18 655	534	-
Lumibird JAPAN	63	215	100%	100	796		5 459	69	-
Lumibird CHINA	201	(364)	100%	200	-		3 836	56	-
Lumibird LTD	2 732	301	100%	2 716	530		9 262	1 546	-
HALO-PHOTONICS	0	9 464	100%	8 051	-		751	6 853	-
LPS AB	2 733	1 647	100%	2 734	1 266		13 190	1 479	-
LMN AB	1 862	(1 550)	25,6%	450	180		2 651	(281)	-
LP ITALIA	10	1 772	100%	5 598	10 457		2 720	(1 850)	-

Faits significatifs de la période

Le 31 août 2023, le Groupe Lumibird a finalisé l'acquisition des activités laser haute puissance et semi-conducteurs de Prima Industrie en Italie et aux Etats-Unis. Pour Lumibird SA, cela s'est traduit par :

- l'acquisition de la société Convergent Photonics (renommée Lumibird Photonics Italia), spécialisée dans la production de semi-conducteurs pour une valeur de 5,6 millions d'euro ;
- une avance de 7,8 millions d'euros à Lumibird Photonics USA (dont 5,2 millions d'euros en capital et 2,6 millions d'euros en compte-courant) pour que cette dernière acquière les actifs détenus par Prima Industrie North America.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de holding, Lumibird SA a :

- procédé à la fusion de la société Sensus dans la société Keopsys Industries, toutes deux filiales à 100% de Lumibird SA ;
- cédé sa participation dans les sociétés Veldys et Lumibird Transport à sa filiale Eliase (détenue à 100%);
- procédé à la recapitalisation par incorporation partielle de compte-courant des sociétés Lumibird Medical Nordics AB (pour 0,4 million d'euros) et Lumibird Photonics USA (pour 6,4 millions d'euros).

Valorisation des participations

La société Lumibird procède, chaque année, à une évaluation des titres de participation détenus, selon la

méthode précisée au point 1.3.3 des présentes annexes. L'analyse réalisée en 2023 n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement des provisions pour dépréciation antérieurement constatées.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent :

- aux titres de la société Cilas, acquis en 2021 pour 7,5 millions d'euros, et représentant 37% du capital de cette société ; ils sont valorisés à leur valeur recouvrable minimum attendue dans le cadre d'échanges en cours sur une possible cession ;
- aux titres de la société Medsurge, provisionnés à 100%.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- du prêt long terme d'un montant initial de 24,0 millions d'euros accordé par Lumibird SA à sa filiale Lumibird Medical dans le cadre de l'acquisition d'Ellex, en 2020. Ce prêt, comptabilisé sur la ligne « créances rattachées à des participations », rémunéré au taux de 1,7%, a une échéance au 1^{er} juillet 2030 ;
- de dépôts et cautionnements. Ils correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts ou de ligne de crédit contractés auprès de la BPI (2.400 K€) et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie sur le bâtiment de Villejust pour 116 K€.

Note 3 – Stocks

Valeur brute

Etat des stocks et en-cours (En K€)	BRUT	Dépréciations	NET	
			31/12/2023	31/12/2022
Stocks de matières premières et autres appro.	59	(21)	38	62
Stocks d'en-cours de biens et services	-	-	-	(0)
Stocks de produits	3 784	(327)	3 458	2 049
Stocks de marchandises	18	(3)	16	50
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	3 861	(351)	3 511	2 162

Provision

Dépréciations (En K€)	Ouverture	Dotation	Reprises (-)	Autres variations	Clôture
Stocks de MP et autres appro. – Perte de valeur	11	15	(4)	-	21
Stocks d'en-cours et services – Perte de valeur	-	-	-	-	-
Stocks de produits – Perte de valeur	223	108	(4)	-	327
Stocks de marchandises – Perte de valeur	-	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE STOCKS	233	122	(8)	-	348

Note 4 – Créances

Etats des créances (en K€)	Montants bruts		Montants bruts	
	31/12/2022	31/12/2023	Moins 1 an	Plus 1 an
<i>Actif immobilisé</i>				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 449	8 449	-	-
Créances rattachées à des participations	17 285	14 831	-	14 831
Prêts	412	439	-	439
Dépôts et cautionnements versés	2 485	2 740	116	2 624
Actions propres	2 362	5 429	-	5 429
Autres immobilisations financières	30 993	31 888	116	23 323
<i>Actif circulant</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	<i>111</i>	<i>13</i>	<i>13</i>	<i>-</i>
<i>Clients et comptes rattachés</i>	<i>24 724</i>	<i>28 541</i>	<i>28 541</i>	<i>-</i>
Créances sur personnel & org sociaux	21	23	23	-
Créances fiscales hors IS	3 912	1 592	1 592	-
Créances liées à l'intégration fiscale	4 778	1 022	1 022	-
Etat impôt sur les bénéfices	8 028	11 420	1 053	10 367
Comptes courants	60 611	52 675	52 675	-
Créances diverses	895	537	537	-
Autres créances	78 244	67 270	56 903	10 367
Charges constatées d'avance	1 629	712	712	-
Charges à répartir	920	837	244	594
Ecart de conversion actif	1 262	1 447	1 447	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	106 890	98 819	87 858	10 961
TOTAL CRÉANCES	137 883	130 707	87 974	34 284

Au 31 décembre 2023, les créances d'impôts sont principalement composées des crédits d'impôts recherche 2019 à 2022 du groupe d'intégration fiscale non imputées sur les acomptes d'impôts sociétés.

Note 5 – Contrat de liquidité

Au 31 décembre 2023, les moyens mis à disposition du prestataire de service d'investissement dans le cadre du contrat de liquidité sont les suivants :

- 42 985 actions ;
- 125 940,43 euros en espèces.

Nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2023	42.985
Nombre de titres achetés du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	72.489
Nombre de titres vendus du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	63.483
Cours moyen des achats	14,69 €
Cours moyen des ventes	16,45 €
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2023	12,31 €

Note 6 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31/12/2022	31/12/2023
Crédit-bail immobilier / Loyer	127	253
Crédit-bail mobilier / Locations	18	3
Sécurité / entretien et réparations	156	18
Assurances	48	52
Honoraires / Etudes	103	14
Charges constatées d'avance sur contrats long terme	784	-
Foires, expositions, séminaires	46	41
Licences	319	290
divers	29	40
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1.629	712

Note 7 - Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat Net	Total capitaux propres et réserves
SITUATION AU 31/12/2021	22.467	86.103	2.247	153	78.888	3.829	193.687
Affectation de résultat	-	-	-	-	3 829	(3 829)	-
Résultat Net	-	-	-	-	-	470	470
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31/12/2022	22.467	86.103	2 247	153	82.717	470	194.156
Affectation de résultat	-	-	-	-	470	(470)	-
Résultat Net	-	-	-	-	-	1 594	1 594
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31/12/2023	22.467	86.103	2.247	153	83.187	1.594	195.750

Au 31 décembre 2023, le capital social est composé de 22 466 882 actions de 1 Euro chacune, soit 22 466 882,00 €. Elles étaient détenues à cette même date par :

	NB d'actions	% du capital	NB droits de vote (1)	% droits de vote (2)
ESIRA ⁽³⁾	11 617 290	52%	23 234 580	68%
Salariés du Groupe	162 878	1%	203 213	1%
Auto-détention	386 506	2%		0%
7 Industries Holding B.V ⁽⁴⁾	1 706 649	8%	1 706 649	5%
Amiral Gestion ⁽⁵⁾	687 226	3%	687 226	2%
Autres dont public	7 906 333	35%	8 168 967	24%
TOTAL	22 466 882	100%	34 000 635	100%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 34 000 635 au 31 décembre 2023.

(3) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

(4) 7 Industries Holding B.V est une société contrôlée par Madame Ruthi Wertheimer.

(5) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion.

Note 8 – Actions Gratuites

Au cours de sa séance du 21 septembre 2021, le Conseil d'administration a décidé l'adoption d'un plan d'attribution au profit de plusieurs catégories de salariés du Groupe représentant un total de 84 collaborateurs et 291.000 actions. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée au jour du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une période d'acquisition de 2 ans et 5 mois, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

Au 31 décembre 2023, compte tenu :

- des bénéficiaires ayant d'ores et déjà quitté le Groupe et ceux ayant refusé le plan, il est considéré que 205 000 actions gratuites sur les 291 000 actions gratuites proposées, sont en vigueur ;

- du projet de comptes consolidés 2023 du Groupe, constatant une non atteinte des conditions de performance du plan, le nombre d'actions provisionnées a été ramené à zéro.

Par ailleurs, au cours de sa séance du 9 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé l'adoption d'un plan d'attribution de 60 000 actions au profit d'une catégorie de salarié. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée à la date d'arrêté des comptes 2024 pour 20% des actions et 2026 pour 80% des actions, soit une période d'acquisition de 4 ans et 3 mois, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

La valeur des plans d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'actions gratuites	Plan du 21/09/2021	Plan du 09/12/2022
Nombre d'actions gratuites totales attribuées	291 000	60 000
Date du conseil décidant l'attribution	21/09/2021	09/12/2022
Fin de la période d'acquisition	Arrêté cptes 2023	Arrêté cptes 2024 (20%) et 2026 (80%)
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	17,0	15,36
Forfait social (C)	20%	20%
Valeur du plan au à la fin de la période d'acq° (A*B*(1+C))	3 590 400 €	1 105 920 €
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	86 000	-
Nombre d'actions gratuites en attente	-	-
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition	205 000	60 000
Nombre d'actions provisionnées au 31/12/2022 (A)	-	60 000

Note 9 – Provisions

Provision pour risques et charges (En K€)	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Clôture
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total I	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	263	577	(230)	(33)	-	577
Provisions pour garanties	84	29	-	-	-	113
Provisions pour pertes de change	1 262	255	(70)	-	-	1 447
Autres provisions pour risques	45	123	-	-	-	167
Provisions pour pensions et retraites	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
Total II	1 654	983	(300)	(33)	-	2 303
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 654	983	(300)	(33)	-	2 303
Provision pour risques et charges (En K€)		Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées		
Dotations / reprises exploitation		202	(70)	(23)		
Dotations / reprises financières		255	-	-		
Dotations / reprises exceptionnelles		527	(230)	(10)		
TOTAL DOTATIONS / REPRISES		983	(300)	(33)		

Les provisions pour litiges sont constituées de provisions sur risques sociaux (50 K€) et d'une provision au titre du litige opposant Lumibird au propriétaire du site des Ulis (527 K€).

Note 10 – Etat des dettes

Etats des dettes (En K€)	31/12/2022	31/12/2023	Moins 1 an	Plus 1 an
Emprunts obligataires	40 000	40 000		40 000
Dettes financières et découverts bancaires	50 538	67 534	12 128	55 406
Total emprunts et dettes financières	90 538	107 534	12 128	95 406
Avances acomptes reçus sur commandes	1 611	3 361	3 361	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 048	23 290	23 290	
Dettes sociales	2 032	2 329	2 329	
Dettes fiscales (hors IS)	690	1 801	1 801	
Dettes liées à l'intégration fiscale	2 627	2 654	2 654	
Etat impôt sur les bénéfices	134			
Comptes courants Groupe	5 187	14 001	14 001	
Autres dettes				
Autres dettes d'exploitation	10 670	20 785	20 785	
Produits constatés d'avance	1 080	75	75	
Comptes de régularisation	789	381	381	
Total passif circulant	42 198	47 892	47 892	
TOTAL DETTES	132 736	155 426	60 020	95 406

Emprunts et dettes financières

Etat des emprunts

	31/12/2022	31/12/2023
Emprunts obligataires	40 000	40 000
Dettes financières bancaires	50 369	67 299
Intérêts sur emprunts	155	225
Découverts bancaires	14	10
Total emprunts et dettes financières	90 538	107 534
Disponibilités	36 003	37 745
DETTES FINANCIÈRES NETTES	54 535	69 789

Tableau de variation des emprunts

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Emprunts obligataires	40 000	-	-	-	40 000
Dettes financières bancaires	50 369	34 500	(17 587)	17	67 299
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-	-
Intérêts sur emprunts	155	87	-	(17)	225
Découverts bancaires	14	(3)	-	-	10
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	90 538	34 583	(17 587)	-	107 534
Disponibilités	36 003	1 743	-	-	37 745
DETTES FINANCIÈRES NETTES	54 535	32 840	(17 587)	-	69 789

Au cours de l'exercice 2023, la société a :

- tiré sur son enveloppe de crédit "non confirmé" à hauteur de 19,5 millions d'euros pour le financement de l'opération "Convergent" décrite au point 4.2 des présentes annexes ; Les conditions de crédit sont identiques à celles appliquées à la dette déjà tirée ;
- mis en place 1 ligne de 5 millions d'euros auprès de BPI financement, d'une durée de 10 ans et incluant un différé de remboursement de 8 trimestres, rémunérées aux taux Euribor3mois+1,40%, et assortie d'un gage espèces de 0,25 million d'euros ;
- mis en place plusieurs lignes de financement, dédiés aux investissements du Groupe pour un total de 10 millions d'euros, à échéance 10 ans.

Par ailleurs, Lumibird a renégocié l'enveloppe de sa dette d'acquisition au titre du "Crédit confirmé" (pour la porter de 41.250 K€ à 10.000 K€) et a prolongé d'un an, soit jusqu'au 30 novembre 2024, la date de mobilisation de la dette au titre du "Crédit confirmé" ainsi que du "Crédit non confirmé".

La dette d'acquisition du Groupe, bancaire (s'élevant à 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2023) et obligataire (s'élevant à 40,0 millions d'euros), est assortie de deux ratios, testés annuellement au 31 décembre, dont le non-respect entraîne l'exigibilité de la dette :

- un ratio de levier (ratio de l'endettement net consolidé sur l'EBE consolidé) ne devant pas excéder un maximum dégressif passant progressivement de 3,50 (borne haute) au 31 décembre 2020 à 2,75 (borne basse) au 31 décembre 2026 et pour lequel :
 - . l'endettement net consolidé désigne, sur une base consolidée la différence entre :

- . la trésorerie consolidée, représentant la position active des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- . l'endettement consolidé, ce dernier désignant l'ensemble des emprunts et dettes assimilées à l'exclusion de toutes dettes subordonnées, majoré dans le même périmètre de consolidation des positions passives des comptes bancaires, des effets portés à l'escompte et non échus, des engagements hors bilan (à l'exclusion des engagements pour retraites, des garanties et cautions accordées dans le cadre de l'exploitation courantes et des couvertures de taux et de change) et des cessions de créance ou d'escompte avec recours ou toute opération d'affacturage avec recours ;
- . l'EBE consolidé désigne le résultat opération courant consolidé :
 - . majoré des dotations nettes aux amortissements et provisions ;
 - . diminué des autres produits courants et majoré des autres charges courantes

Au 31 décembre, le ratio de levier du Groupe s'élevait à 2,58.

- Un ratio de couverture (ratio de cash-flow consolidé sur le service de la dette) qui doit être supérieur à 1 tout au long du crédit, dans lequel :
 - . Le cash-flow consolidé est constitué de l'EBE consolidé du Groupe :
 - . diminué :
 - . des impôts sur les sociétés effectivement acquittés ;
 - . des investissements décaissés ;

- . de la variation du Besoin en Fonds de Roulement net consolidé
- . de tout produit n'ayant pas vocation à donner lieu à un encaissement ou décaissement et pris en compte dans l'EBE consolidé ;
- . de tout élément exceptionnel ou extraordinaire (y compris les produits nets de cession d'actifs, d'actions, de droits sociaux ou de fonds de commerce) qui n'entre pas dans le cadre de l'exploitation courante et qui a fait l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement ;
- . augmenté :
 - . de tout tirage de crédits moyen terme ;
 - . de la somme des autres intérêts et produits financiers de placement et disponibilités et des produits nets sur cessions de valeurs mobilière de placement
- . le service de la dette désigne la charge financière consolidée du Groupe :
 - . augmentée du montant du remboursement en principal des dettes financières venant à échéance pendant la période de test considérée
 - . diminuée de tout remboursement en 2021 des prêts bancaires soumis à la réglementation PGE conclus antérieurement à la date de signature du contrat

Au 31 décembre 2023, le ratio de couverture s'élève à 1,05.

Note 11 – Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (en K€)	31/12/2022	31/12/2023
Autres PCA divers	1 080	75

Note 12 – Produits à recevoir / Charges à payer

Produits à recevoir

Produits à recevoir (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Contrats Long terme	3 105	3 713
Autres factures à établir	901	2 337
Créances fiscales et sociales	-	38
Autres produits à recevoir	-	459
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	4 006	6 547

Charges à payer

Charges à payer (en K€)	31/12/2022	31/12/2023
Factures non parvenues	9 288	9 128
Dettes sur congés payés	584	737
Autres dettes fiscales et sociales	1 469	1 752
Avoir à obtenir		
Intérêts courus sur emprunts	155	225
Factures non parvenues sur contrat à long terme	7 415	3 339
TOTAL CHARGES À PAYER	18 911	15 181

Note 13 – Ecart de conversion

Ecart de conversion actif (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Clients	128	136
Fournisseurs	323	245
Compte-courants	811	1 066
TOTAL ECART DE CONVERSION ACTIF	1 262	1 447
Ecart de conversion passif (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Fournisseurs	77	65
Clients	31	21
Compte-courants	682	295
TOTAL ECART DE CONVERSION PASSIF	789	381

4.7. Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 – Chiffre d'affaires

Total des ventes

Chiffres d'affaires (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Ventes de marchandises	892	789
Production vendue de biens	70 980	66 714
Production vendue de services	10 824	15 407
Produits des activités annexes	2 227	2 162
CHIFFRE D'AFFAIRES	84 923	85 072
<i>Dont Export</i>	<i>61 894</i>	<i>63 221</i>
<i>Dont chiffre d'affaires reconnu en continu (1)</i>	<i>13 730</i>	<i>9 373</i>

Répartition des ventes par zones géographiques

Répartition des ventes export par zones géographiques (en K€)	31/12/2022	31/12/2023
Hong-Kong	1 414	6 279
Etats-Unis	15 346	15 590
Allemagne	6 472	6 860
Corée du sud	2 200	1 594
Chine	7 593	5 504
Autriche	2 243	1 485
Suisse	3 377	3 529
Israël	6 543	6 079
Autres pays	16 707	16 299
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT PAR ZONE	61 894	63 221

Note 15 - Achats consommés

Achats consommés (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Achats matières premières et autres appro.	(11 321)	(11 991)
Achats d'études et de prestations de services	-	-
Autres achats	(295)	(28)
Achats non stockés de matériel et fournitures	-	-
Achats d'électricité et gaz	(292)	(526)
Achats d'eau	(16)	(11)
Achats de carburant	(37)	(52)
Achats de marchandises	(40 385)	(45 044)
Frais accessoires	(33)	(211)
Achats de matières premières, marchandises et approvisionnements	(52 379)	(57 864)
Variation stocks MP et autres appro.	(17)	(14)
Variation de stocks de marchandises	1	(32)
Variation de stocks	(16)	(46)
Achats consommés	(52 395)	(57 910)

Note 16 - Dotations et reprises de provisions d'exploitation

Reprises sur provisions d'exploitation (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Reprise provision d'exploitation sur immobilisations	-	-
Reprises provisions d'exploitation sur stocks	1	8
Reprises provisions d'exploitation sur actif circulant	-	-
Reprises provisions pour risques et charges d'exploitation	580	93
REPRISE SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION	582	101
Dotations aux provisions d'exploitation (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Dotations d'exploitation sur immobilisations	-	-
Dotations d'exploitation sur stocks	(153)	(125)
Dotations d'exploitation sur actifs circulants	(33)	-
Dotations d'exploitation sur provisions pour risques et charges	(1 582)	(202)
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(1 769)	(327)

Note 17 - Effectifs

	31/12/2022	31/12/2023
Etude et fabrication	6	6
Commercial	9	12
Administratif	51	59
Effectif à date	66	77
Effectif moyen employé	66	74

Note 18 - Résultat financier

Résultat financier (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Dividendes des participations consolidées	2 001	7 548
Produits des valeurs mobilières	1 647	2 562
Reprises sur provisions à caractère financier	3	32
Reprises financières prov titres consolidés	4 068	-
Gains de change sur opérations financières	1 962	177
Autres produits financiers	-	-
Transfert de charges financières	-	-
Produits financiers	9 681	10 319
Charges d'intérêts et charges assimilées	(2 520)	(3 218)
Charges nette sur cessions de VMP	-	-
Dotations aux provisions à caractère financier	(175)	(862)
Dotations financières provisions sur titres consolidés (voir Note 2)	(4 467)	-
Perte de change sur opérations financières	88	(172)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	(7 074)	(4 252)
RESULTAT FINANCIER	2 606	6 067

Note 19 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel (En K€)	31/12/2022	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1	13
Produits de cession d'actifs immobilisés	73	199
Reprises provisions exceptionnelles	-	240
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
Transferts de charges de personnel exceptionnelles	562	-
Produits exceptionnels	636	452
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 525)	(546)
VNC actifs immobilisés	(2 093)	(274)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	(527)
Charges exceptionnelles	(3 618)	(1 346)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 982)	(894)

Les dividendes versés en 2021 par la société Quantel Médical (au titre de ses résultats 2020) ont été enregistrés par erreur chez Lumibird SA, en lieu et place de Lumibird Médical. Sur l'exercice 2022, il a été procédé à une correction de cette erreur, tenant compte d'un effet rétroactif sur les intérêts de la dette de Lumibird Médical vis-à-vis de Lumibird SA. L'impact de cette correction d'erreur, enregistré en charges exceptionnelles, s'élève à 1 517 545 €.

En 2023, dans le cadre du litige l'opposant au propriétaire du site des Ulis, la société a provisionné les coûts devant être supportés sur l'exercice 2024.

Note 20 – Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'Impôt (En K€)	Résultat avant impôt et après participation	Réintégrations	Déductions	Résultat fiscal ventilé	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation	(5 325)	2 899	(1 949)	(4 376)	-	(5 325)
Résultat financier	6 067	549	(8 552)	(1 935)	-	6 067
Résultat courant avant résultat exceptionnel et avant impôt	742	3 448	(10 501)	(6 310)	-	742
Résultat exceptionnel	(894)	532	-	(363)	-	(894)
Déficits de l'Intégration Fiscale	-	1 111	-	1 111	-	-
Autres impôts sans base (régul n-1)	-	-	-	-	-12	12
IS – intégration fiscale	-	-	-	-	- 1 734	1 734
TOTAL	(152)	3 980	(10 501)	(6 673)	(1 746)	1 594

Note 21 – Intégration fiscale

La société Lumibird SA, tête de groupe, intègre fiscalement toutes les sociétés françaises qu'elle détient directement ou indirectement, à plus de 95%, au 1^{er} janvier 2023. La position fiscale du Groupe est la suivante sur l'exercice 2023 :

Déficits de l'intégration fiscale (En K€)	Ouverture	Variation	Clôture
Déficits de l'Intégration Fiscale	4 294	1 182	5 476
Taux d'imposition	25,0%		25,0%
CRÉDITS D'IMPÔTS LIÉS AUX REPORTS DÉFICITAIRES	1 074		1 369

Le Groupe dispose au 31/12/2023 de 5.477 K€ de reports déficitaires et en a généré 1.111 K€ sur l'exercice. Hors intégration fiscale, la société Lumibird SA a réalisé un déficit fiscal de 6 673 K€.

Note 22 – Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA à ses dirigeants au cours de l'exercice 2023 se décomposent comme suit :

- Administrateurs non mandataires sociaux : 60 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 376 K€
- Dirigeants salariés non mandataires sociaux : 1 145 K€

Pour la rémunération des dirigeants salariés non mandataires sociaux, il a été tenu compte de la rémunération brute versée en 2023 aux personnes en charge des fonctions représentées au sein du Comité de Direction.

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Le Groupe Lumibird est peu affecté par les tensions géopolitiques en Ukraine et en Russie que ce soit au niveau de ses ventes (moins de 2% du chiffre d'affaires du Groupe), de ses achats ou du risque client.

Par ailleurs, les ventes du Groupe en Israël représentent 7,1 millions d'euros (dont 6,1 millions réalisés par Lumibird SA). Le Groupe reste attentif à la situation dans la zone, au respect de la législation en matière de licences d'exportation et au recouvrement de ses créances.

Note 23 – Opérations intervenues après la clôture

4.8. Autres informations

Note 24 - Exposition au risque de change

Lumibird est exposé au risque de change dans le cadre de ses activités commerciales et dans le cadre de ses activités de holding.

Activité commerciales

La société Lumibird SA vend sa production en France, comme à l'étranger, à des clients en direct ou à ses filiales de commercialisation. La société Lumibird SA s'approvisionne en France et à l'étranger, et les opérations sont réalisées principalement en euros et dans une moindre mesure en dollars. Les achats dans d'autres devises sont non significatifs.

Sur l'exercice 2023 :

- ↪ 31,5% des ventes ont été réalisées en devise (exclusivement en dollar), soit 26,8 millions équivalent euros;

Note 25 - Engagements Hors bilan

Engagements nés dans le cadre de l'endettement

Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement	2022	2023
<i>Créances professionnelles cédées</i>	-	-
<i>Cautions ou lettres d'intention</i>	900	900
- Gages et nantissements d'actifs incorporels et corporels	-	-
- Gages et nantissements de titres	140 000	140 000
- Privilèges de prêteurs de deniers	-	-
<i>Sûretés réelles</i>	140 000	140 000
TOTAL	140 900	140 900

Dans le cadre de l'émission de la dette d'acquisition de 2019, la société a mis en place un CAP sur un montant nominal de 10,5 millions d'euros courant de façon

- ↪ 21,0% des achats ont été réalisés en devises ce qui correspondait à 16,8 millions équivalents euros. 95% de ces achats en devises ont été réalisés en dollars;
- ↪ l'exposition nette s'élève à 10,0 millions d'euros. Le résultat de change s'élève à - 0,1 million d'euros sur l'exercice, comptabilisé quasi-exclusivement en résultat d'exploitation.

Activité Holding

Lumibird SA est amené à avancer en compte-courant des sommes en devises à ses filiales, dans le cadre de ses prestations de gestion de trésorerie. Les sommes prêtées en devise le sont principalement en dollars. Le résultat de change lié à ces opérations est enregistré en résultat financier.

dégressive sur la période du 1^{er} juin 2021 au 1^{er} juin 2024. Au 31 décembre 2023, le montant nominal du CAP s'élève à 4,2 millions d'euros.

Engagements nés dans le cadre de l'activité courante

Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante	2022	2023
<i>Créances cédées non échues</i>	-	-
<i>Cautions données sur des marchés</i>	-	-
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	-	-
- Nantissements de titres	-	-
<i>Sûretés réelles</i>	-	-
TOTAL	-	-

Engagements d'avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

Hypothèses calcul IFC	2022	2023
<i>Table de mortalité générationnelle</i>	85	85
<i>Convention collective</i>	<i>métallurgie</i>	<i>métallurgie</i>
<i>Evolution des salaires (y.c. inflation)</i>	3,00%	3,00%
<i>Rotation des effectifs</i>		
<41 ans	4,06%	4,97%
>41 ans et <50 ans	2,44%	2,98%
>50 ans	-	-
<i>Taux d'actualisation</i>	3,680%	3,650%

L'ANC a modifié la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. La méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue sur l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est désormais étalé sur

la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié.

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 659 K€. Au 31 décembre 2022, le montant de ces engagements s'élevait à 736 K€.